



FÉDÉRATION DES
MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
D'ALSACE



Communauté de Communes
Pays de la Zorn
Animation Jeunesse
FDMJC ALSACE

à partir de 10 ans

Mission CUISINE

MINI.E CHEF.FE EN DEVENIR!

Tente l'aventure de
plats et de pâtisseries
de saison simples et
supers gourmands!

QUAND ?

les lundis soirs de 16h30 à 18h30
du 31 mars au 2 juin 2025
(hors vacances de printemps)

OÙ ?

Local jeunes (au plus bas à droite du parking
du foyer Sts Pierre et Paul)
rue abbé Weisrock à Hochfelden

PARTICIPATION

20€ pour les 6 séances

<http://aj.payszorn.com>

Animation Jeunesse FDMJC Alsace du Pays de la Zorn
Maison du Pays de la Zorn : 43, route de Strasbourg - 67270 HOCHFELDEN
Tél. : 03.88.02.20.12 / 06.42.76.71.39
animationjeunesse.payszorn@fdmjc-alsace.fr
f AJ Pays Zorn @ajpayszorn



L'essentiel & plus encore



INSCRIPTION

MISSION CUISINE



La fiche d'inscription est à transmettre à :
l'Animation Jeunesse : 43, route de Strasbourg - 67270 Hochfelden.

Je soussigné père / mère / tuteur

Adresse : CP :

Ville :

Tél (en cas d'urgence) : Email :

autorise :

Nom (du jeune) : Prénom :

Né(e) le : fille / garçon

Tél. (portable) :

Email :

à participer :

Atelier « Mission cuisine » (mars-juin 2025)

20€ les 6 séances

Règlement possible en chèques ANCV ou chèque libellé à l'ordre de « AJ FDMJC »

Mon enfant est autorisé à rentrer seul à la fin des activités : OUI NON

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit filmé et photographié, merci de transmettre un courrier.

Ces images pourront être utilisées sur des publications (tracts, réseaux sociaux, site Internet, ZornTV) de l'Animation Jeunesse, la FDMJC Alsace et de la CCPZ.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'Animation Jeunesse du Pays de la Zorn.

Fait le à

Signature des parents :

Signature du jeune :